

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB

OBJET

Adoption du nouveau projet d'établissement du conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique Gaston Litaize et demande de renouvellement de classement

DATE

D'AFFICHAGE

04 juillet 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

27

votants

35

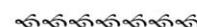
N° D_101_2023 (Conservatoire)

L'an deux mil vingt-trois, le 03 juillet à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 27 juin deux mil vingt-trois et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, M. REGUIG, Mme CORNEILLAN, M. STUTZ, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, M. LEMOINE, Mme MEUNIER, Mme SAINTE ROSE, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. JÉGO, Mme PINTO JANEIRO, Mme ZAIDI, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Mme ADANUR représentée par Mme IVAKHOFF, Mme IN représentée par M. BELEK, Mme LACHEMI représentée par M. REGUIG, M. MALONGA représenté par Mme CORNEILLAN, M. MEBARKI représenté par Mme CHOISY, M. MONIER représenté par M. ESPARRAGA, M. DEYDIER représenté par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON.

Secrétaire de séance : Mme CAMACHO



En 2014, le conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique Gaston Litaize de Montereau a été classé Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC).

Le préalable indispensable pour le renouvellement de ce classement est l'adoption, pour les 5 années à venir, d'un nouveau projet d'établissement, document fondateur de l'identité, des orientations, des axes prioritaires et des choix pédagogiques, artistiques et culturels sur son territoire d'action.

Vu l'avis favorable de la 2^{ème} commission en date du 27 juin 2023.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITE :

- D'adopter le nouveau projet d'établissement du Conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique Gaston Litaize

.../...

suite de la délibération n° D_101_2023

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter de l'Etat le classement du Conservatoire Municipal de musique, de danse et d'art dramatique Gaston Litaize en Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC), spécialité « musique »
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents y afférent

Pour extrait conforme,
Le Maire,



James Chéron .

James CHÉRON